

<http://eps.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article815>

Lettre de rentrée des IA IPR d'EPS 2018-2019

- Officiel
- Lettres des IA IPR EPS



Date de mise en ligne : lundi 10 septembre 2018

Copyright © EPS Académie de Lyon - Tous droits réservés

**Jean-Luc CURNAC, Marc ESTEVENY, Pierre-Etienne TAILFER, Alain VIGNERON,
IA-IPR EPS**

LETTRE DE RENTREE 2018

Cette lettre s'adresse aux chefs d'établissement, aux professeurs coordonnateurs et aux professeurs d'Éducation Physique et Sportive.

Elle souligne les points importants et d'actualité à prendre en compte dans la mise en oeuvre de l'enseignement de l'EPS dans les établissements scolaires du second degré à cette rentrée.

Elle renvoie, en complément et notamment pour les paragraphes identiques à ceux de l'année précédente, aux dispositions permanentes où sont regroupées des informations concernant :

- l'organisation des enseignements
- la sécurité des élèves
- la mise en oeuvre des programmes d'EPS
- l'association sportive
- les sections sportives scolaires
- les élèves sportifs de haut niveau
- les examens
- l'enseignement de la natation
- la scolarisation des élèves en situation de handicap ou à besoins éducatifs particuliers ; la prise en charge des élèves inaptes partiels à l'EPS
- la formation continue
- le site pédagogique EPS
- les rendez-vous de carrière, les visites d'accompagnement et le suivi de l'enseignement

Lire la suite de la lettre...

<dl class='spip_document_1606 spip_documents spip_documents_left' style='float:left;'>



Lettre des IA IPR EPS de Lyon 2018-2019

<dl class='spip_document_3106 spip_documents spip_documents_left' style='float:left;'>

Annexe lettre de rentrée 2018 - répartition des établissements par IA IPR EPS